Encore sur la circonscription du patrimoine impérial de *Leptiminus* à la lumière d'une inscription fragmentaire méconnue

Lotfi Naddari et Nejib Ben Lazreg

Aujourd'hui le rôle de *Leptiminus* comme chef-lieu et siège administratif principal d'une procuratelle du *patrimonium* impérial à laquelle elle a déjà donné son nom n'est plus à démontrer. Révélée par un lot homogène de documents épigraphiques suffisamment explicites découverts à *Leptiminus* même ou dans d'autres sites archéologiques nord-africains, ou même ailleurs, dans la province de Lycie-Pamphylie, que nous reproduisons en Appendice à la fin de ce travail, cette procuratelle occupe une place de choix parmi les circonscriptions procuratoriennes de l'Afrique proconsulaire. C'est à l'histoire et à la place qu'occupe cette circonscription que cette recherche est dédiée à la lumière d'un document connu de longue date, mais qui n'a pas jusqu'ici bénéficié de l'attention qui lui est due.

Par ailleurs, en dépit d'une certaine hésitation et perplexité en raison du manque d'informations précises sur ses origines et ses premiers temps, cette procuratelle a été mise en évidence par H.-G. Pflaum.[1] De même, malgré quelques points non résolus, elle a fait l'objet d'une remarquable réflexion de M. Christol, à laquelle il suffit de renvoyer.[2] En mettant à contribution l'ensemble des textes épigraphiques mentionnant les responsables de ce bureau régional, dont certains ont déjà bénéficié de notices prosopographiques dans les carrières procuratoriennes équestres de Pflaum,[3] M. Christol dresse un tableau exhaustif de cette circonscription: ses procurateurs, sa structure, son historique, ses caractéristiques et son développement progressif, pour terminer enfin par une mise en valeur de son rôle ancien que la documentation épigraphique et littéraire fait apparaître.

Cette procuratelle domaniale fut un service organisé à une date assez précoce, peut-être depuis l'époque flavienne,[4] antérieurement à l'époque de Trajan.[5] D'abord, elle a été placée sous la responsabilité d'un procurateur affranchi impérial en subordination hiérarchique à la procuratelle de la *provincia Africa* établie à Carthage,[6] avant qu'elle ne prenne de l'envergure et n'acquière une existence autonome pour se transformer définitivement, vers l'époque sévérienne au plus tard,[7] en une procuratelle équestre à part entière. Elle sera mise sous la responsabilité d'un *egregius vir* de rang sexagénaire,[8] avec peut-être un auxiliaire affranchi impérial. C'est une rémunération qui demeure litigieuse, centenaire peut-être,[9] en attendant une preuve péremptoire malgré les éclairages, relativisés par Christol,[10] apportés par une inscription grecque de Lycie-Pamphylie.[11]

Ainsi, *Leptiminus* a été au cœur des remaniements de l'administration des biens du prince et de l'Etat. Compte tenu de son passé prestigieux, étant l'une des sept *civitates liberae* promue au statut de colonie sous le règne de Trajan,[12] elle a été alors choisie comme lieu de résidence principale pour

---

1 Pflaum 1960-61, 1094.
2 Christol 2008, 2037-80. Voir également Ghaddhab 2020, 506-8.
3 Pflaum 1960-61, 1094. Il s'agit de *M. Aemilius Clodianus* (n° 302), *T. Iulius Sabinus Victorianus* (n° 245 a) et *[---] Vict[---]* (n° 339).
4 Christol 2008, 2078; id. 2009, 113.
5 Christol 2009, 112.
6 Christol 2008, 2067-70.
7 Christol 2006, 239.
8 Christol 2008, 2050, 2053 et 2067-68; id. 2009, 113.
9 Pflaum 1974, 42.
10 Christol 2008, 2060.
11 *AE* 2004, 1484.
12 Gascou 1972a, 80-81; id. 1972b, 137-43; id. 1982, 170; Beschaouch 1991, 117-25; Dupuis 1992, 123-31.

un chevalier romain et siège de bureaux gérés par un personnel subalterne composé d'affranchis impériaux et d'esclaves de la *familia Caesaris*. Son ressort territorial, dont les contours sont difficiles à cerner, moins important que celui de la procuratelle d'*Hadrumetum*, s'étend, dans l'état actuel de la documentation, dans les limites de l'*Africa Vetus*, en deçà du tracé de la *Fossa Regia*, englobant seulement un centre régional secondaire établi à *Thysdrus*.[13]

Du point de vue de la chronologie, les documents épigraphiques qui en parlent n'apparaissent pas avant le règne d'Hadrien, pour devenir de plus en plus nombreux durant le IIIe s. apr. J.-C. Ceux découverts à *Leptiminus* relatifs aux affranchis et aux esclaves impériaux, dont les fonctions précises sont inconnues, auxquels s'ajoutent des *milites* de la *cohors I urbana*, proviennent essentiellement de la nécropole identifiée à Hr. Methkal, dans la lisère ouest du site antique. Les sépultures d'époque romaine ont été placées au-dessus des tombes puniques taillées dans des collines de grès tufeux.[14] Le contexte de la découverte et la nature des documents exhumés, de par leur support (des plaques en marbre) et de leur contenu, font rapprocher cette nécropole au célèbre cimetière des *officiales* de Carthage.

Le texte épigraphique latin incomplet, découvert de manière fortuite en 1992 à Sayyada,[15] à l'est de Lamta, passé depuis presque inaperçu,[16] pourrait trouver place dans le dossier de cette circonscription (fig. 15.1). Au-delà de la possibilité d'identifier le lieu de découverte avec l'emplacement extraurbain d'une sépulture insigne ou avec un site archéologique dépendant de cette circonscription, rien n'empêche que ce document — comme bien d'autres — ait été déplacé tardivement depuis l'une des nécropoles riveraines des ruines de la ville de *Leptiminus*. Un fait pareil est illustré par la grande base de statue élevée en l'honneur de *L. Octavius Felix*, patron de la ville, qui, en compagnie de son frère, *M. Octavius Iulianus*, a financé l'édification de l'amphithéâtre de la ville.[17] Censée trouver place au forum de *Leptiminus*, elle a été retaillée tardivement pour servir de contrepoids d'un pressoir à huile dans un site rural situé à Ksar Helal, à environ 5 km au sud-ouest de la ville antique. De même, une autre base de statue retaillée en contrepoids également, mentionnant un flamine impérial de *Leptiminus*, *L. Octavius Fortunatus*, tribule de la *Papiria*, a été récemment mise au jour dans la région de Touza, à environ 7 km au sud-ouest de la ville antique.[18]

L'intérêt que revêt le nouveau document est certain pour l'histoire de la ville comme un bureau de gestion du *patrimonium* impérial en Afrique proconsulaire. Ce texte court sur quatre lignes gravées sur une plaque en marbre blanc (L. 34, h. 28.7, ép. 2.6 cm) malheureusement obliquement mutilée dans sa partie gauche, faisant disparaître la majeure partie du texte sans empêcher toutefois sa bonne compréhension. L'écriture, élégante, est faite de capitales allongées soigneusement gravées et ornées d'empâtements, d'une hauteur variant entre 5 et 5.7 cm. Un point séparatif est placé après chaque mot, prenant l'allure d'une petite flèche, dont la pointe est obliquement tournée vers le bas.

---

13 Christol 2008, 2072 et 2076-77.

14 Rappelons que *Leptiminus* a eu à l'époque punique trois nécropoles constituées essentiellement de chambres taillées dans les collines qui entourent la ville. Celles de Sidi Morrakchi et de Henchir Methkal/Ghiran Erroum se trouvent respectivement à l'ouest et au sud-ouest de la ville antique; celle de Dhahret Slama, à l'est. Les deux premières, assez proches l'une de l'autre, étaient voisines du noyau urbain punique identifié par les prospections à El-Khraïeb et qui a accueilli plus tard le port romain. La ville punique n'a pas connu d'interruption à l'ère romaine et s'est même étendue à cette époque. Les tombes de la haute époque romaine ont été creusées au-dessus des deux nécropoles puniques susmentionnées, alors que celle de Dhahret Slama n'a reçu de sépultures romaines que plus tard, aux IIIème et IVème s. (voir *Leptiminus* 4 et ici au-dessus). Les tombes puniques ont beaucoup souffert de l'effondrement de la roche dans laquelle elles ont été taillées, ainsi que de l'extraction de la pierre et des fouilles clandestines. Voir à ce sujet de Smet 1913, 330 n.1; *Leptiminus* 3, 15 fig. 1.3, et 174-81; Ben Younès et Sghaïer 2018, 15 ff., plans 2 (p. 147) et 5 (p. 149).

15 Il fut découvert près de la grande mosquée de la ville de Sayyada lors des travaux effectués par la Société Nationale de l'Exploitation et la Distribution des Eaux.

16 *Leptiminus* 2, 379-81.

17 Naddari et Ben Lazreg 2023, 433-53.

18 Aounallah 2022, 21-23.

[---]B FELICI
[---]PTITANAE
[---]B PRETIOSA
[---]SSIMO FEC

Fig. 15.1. Cliché de M. Khéder.

Le texte, qui a l'intérêt de mentionner l'adjectif féminin *[LE]PTITANAE*, semble renvoyer à une dédicace funéraire élevée par une certaine *Pretiosa* à la mémoire d'un certain *Felix*, son époux vraisemblablement, ou à l'un des membres de sa famille. Néanmoins, et par une chance inouïe, l'identification des lettres amputées lisibles au début des lignes 1 et 3 permet de se rendre compte de la valeur de ce document, et de la place qu'il doit occuper dans le dossier épigraphique de la ville, notamment celui de son bureau de gestion du patrimoine impérial. Par leur allure (une haste légèrement visible à gauche à laquelle est associée une boucle inférieure droite [ll. 1 et 3] et le départ même d'une boucle supérieure droite [l. 3]), ces deux lettres sont identifiables à coup sûr avec la lettre *B*, laquelle étant placée avant les *cognomina Felix* (ici *Felici* au datif) (l. 1) et *Pretiosa* (l. 3) ne peut correspondre qu'à la lettre finale de l'abréviation courante et banale *LIB*. Ceci fait penser *ipso facto* à la séquence onomastique caractéristique de la nomenclature des affranchis impériaux: *AVG. LIB.*, nécessairement précédée par le *praenomen* et du *nomen* du dédicataire et du *nomen* de la dédicante. Ainsi, tout en étant prudent, nous nous contentons d'une restitution partielle, mais que nous enrichissons au fil et à mesure de l'avancement du commentaire. Pour le moment, on peut établir le texte provisoirement comme:

[---, Aug(usti) li]b(erto), Felici, /[--- Le]ptitanae,/ [---, Aug(usti) li]b(erta), Pretiosa/ [coniugi (?) cari ?]ssimo fec(it).

L. 4. Pour l'épithète laudative qualificative du défunt, outre le superlatif *[cari]ssimo*, il est possible de d'envisager *[rari]ssimo* ou même *[pii]ssimo*.

Par cette restitution, le texte semble commémorer le souvenir d'un affranchi impérial au nom de *Felix*, dont on ignore le *praenomen* et le *nomen*, emportés par la cassure. La dédicante, *Pretiosa*, son épouse vraisemblablement, serait à son tour une affranchie impériale. Son *cognomen*, très peu fréquent dans le tableau onomastique latin et qui exprime le caractère précieux des choses et des personnes, avait été choisi même comme nom unique pour des esclaves, hommes et femmes.[19]

D'autre part, en valorisant les acquis de la restitution de la première ligne, l'adjectif féminin *[LE]PTITANAE* pourrait guider et commander la restitution du contenu du début de la ligne 2. Alors que cet adjectif dans sa forme féminine pourrait servir de qualificatif du terme *colonia* ou *res publica,* par exemple, nous sommes amenés à choisir entre deux autres termes en fonction du statut du dédicataire, alors *Augusti libertus*. Nous pensons ainsi à deux termes déjà courants dans la nomenclature de la circonscription impériale à laquelle la ville de *Leptiminus* a donné son nom. Nous faisons ici référence à l'assise territoriale à laquelle *[---] Felix*, l'affranchi impérial, serait lié: *dioecesis* ou *regio*. On est donc conduit à envisager qu'il remplissait la charge de *procurator dioecesis (vel regionis) Leptitanae* à la manière de *M. Aurellius, Aug. lib., Inventus, proc. diocoesis Leptitanae,* connu par une inscription de *Sufetula*[20] (Doc. n° 10).

Néanmoins, mais sans renoncer à l'idée d'identifier *Felix* avec un procurateur de cette circonscription domaniale, il est envisageable de voir en lui un *tabularius* de cette même circonscription ou

19 Kajanto 1982, 276; Nuorluoto 2023, 108 et 351; *CIL* IX, 4523; *CIL* III, 7371 = *ILS* 4056.
20 *IlAfr*. 135 = *ILS* 9026 = *AE* 1908, 158.

même un *adiutor tabulariorum*, eux-mêmes affranchis impériaux. Toutefois, dans l'état actuel de la documentation de l'*Africa proconsularis*, rares sont les *liberti*, *tabularii* ou *adiutores tabulariorum*, qui faisaient suivre leur nomenclature onomastique par celle de la circonscription impériale de leur affectation. Uniquement deux épitaphes provenant du cimetière des *officiales* de Carthage, commémoratives de la mémoire de deux *adiutores tabulariorum*, font connaître les noms de leurs bureaux d'affiliation:

T. Aelius, Augusti libertus, Fortunatus, adiutor tabulariorum a mensa Vagensi[21]

T. Aelius, Augusti libertus, Libycus, adiutor tabulariorum ad mensa Thuisiduensi[22]

Un autre affranchi impérial, *Metras Aug. proc.* que fait connaître une inscription découverte à *Leptiminus*,[23] bien que le nom de la circonscription ne soit pas explicitement mentionné, est pris par L. Poinssot suivi par Christol pour un *procurator dioecesis Leptitanae*[24] (Doc. n° 9).

Deux autres affranchis impériaux sont connus également par ce même dossier épigraphique de *Leptiminus*, sans qu'on puisse identifier leurs fonctions précises et s'ils étaient des *procuratores* ou pas. Il s'agit de *Felix* et *Maximus*, *Augustorum liberti.* Ce sont les oncles paternels d'un chevalier originaire de Rome, *L. Septimius Malchius Fortunatus, eq. R.*, le fils d'un affranchi impérial de l'époque de Septime Sévère[25] (Doc. n° 11).

Par ailleurs, deux hommages provenant de *Theveste* (Doc. n° 1 et 2), en l'honneur de *M. Clodius Aemilianus, egregius vir*, procurateur équestre de cette même circonscription, emploient une autre appellation: *patrimonium regionis Leptiminensis*. Cette nomenclature fut même restituée dans une inscription provenant de Madaure mentionnant le cursus du procurateur, de rang équestre également, *T. Iulius Sabinus Victorianus* (Doc. n° 5). Toutefois, l'espace emporté par la cassure au début de la 2ème ligne de la plaque qui nous intéresse ne permet pas d'envisager cette deuxième appellation, étant trop longue et jusque-là réservée aux procurateurs de rang équestre.

Par conséquent, ce sont les termes *regio* ou *dioecesis* qui demeurent nos préférences. Toutefois, c'est le terme *dioecesis* que nous retenons comme restitution puisqu'elle est déjà employée dans l'inscription découverte à *Sufetula* en l'honneur de l'affranchi impérial *M. Aurellius Inventus*, *procurator diocoesis Leptitanae* (Doc. n° 10). Le terme *regio* ne figure que dans les inscriptions où il est question des procurateurs équestres, tous découverts en dehors de *Leptiminus*. Néanmoins, on peut se demander, conformément à une datation du document que nous placerons à la fin du IIIe s, postérieurement à la mise en place de la procuratelle équestre (*patrimonium regionis Leptiminensi*s), s'il n'est pas possible de retenir l'alternative *regionis* au lieu de *dioecesis*. Les deux termes, qu'on peut tenir pour équivalents, s'avèrent en fait envisageables (voir Appendice 2).

Pour tout ceci, il est possible d'aller un peu plus vers l'avant et proposer la restitution suivante, somme toute partielle:

[---, Aug(usti) li]b(erto), Felici,/ [proc(uratori) dioecesis Le]ptitanae,/ [---, Aug(usti) li]b(erta), Pretiosa/ [coniugi (?) cari?]ssimo fec(it).

Par ailleurs, en vue d'une lecture complète, on peut proposer, même à titre de conjecture, un essai de restitution des noms de ce couple d'affranchis impériaux. Outre l'abréviation *Aug. lib.*, l'espace emporté par la cassure au début des lignes 1 et 3 permet de loger respectivement le *praenomen* et le *nomen gentilicium* de *Felix* et seulement le *nomen genticlicium* de son épouse(?) *Pretiosa*. Pour ceux de *Felix*, nous trouvons des éléments d'identification probable dans le texte de l'hommage mentionné ci-dessus rendu dans la ville de *Leptiminus* en l'honneur de *L. Septimius Malchius Fortunatus, eq. R.*[26] (Doc. n° 11). Originaire de Rome et parvenu à intégrer l'ordre équestre, il est le fils de l'un

21 *CIL* VIII, 12883 = *IlTun*. 911.
22 *CIL* VIII, 13188 = *ILS* 1498 = *IlTun*. 916.
23 *IlTun.* 142 = *AE* 1938, 41 = *IlPB* 97.
24 Poinssot 1938-40, 57 et 60; Christol 2006, 241.
25 *CIL* VIII, 11115.
26 Ibid.

de trois frères, tous des affranchis impériaux. Comme son nom l'indique, ce chevalier romain doit être le fils d'un affranchi impérial qui devait son affranchissement à l'empereur Septime Sévère. Ses oncles, *Felix et Maximus*, les dédicants de l'hommage qui lui a été rendu, conservent, au moment de la dédicace, leur statut d'affranchis impériaux. Affranchis probablement en même temps que leur frère, ils auraient été à leurs tours gratifiés du *praenomen Lucius* et du gentilice *Septimius*, d'où *L. Septimius Felix* et *L. Septimius Maximus*.[27] Ainsi, en dépit de la fréquence du *cognomen Felix* parmi les esclaves et les affranchis impériaux, est-il plausible d'identifier l'oncle *L. Septimius? Felix* au *Felix* de la nouvelle inscription?

Pour le *nomen* de sa femme, *Pretiosa*, affranchie impériale peut-être durant la même période sévérienne, il est possible qu'elle porta également le gentilice *Septimius*. L'onomastique d'autres affranchies impériales fait référence aux gentilices des empereurs régnants. D'ailleurs, plusieurs *Augusti libertae* sont connues par l'épigraphie du monde romain: des *Flauiae*,[28] des *Ulpiae*[29] ou des *Aeliae*,[30] à titre illustratif.

Pour tout ceci, et tenant compte de la mise en page du texte, réparti, nous semble-t-il, selon l'axe de symétrie verticale, ainsi que des *vacat* laissés à la fin de chacune des lignes, et qui, par souci d'*ordinatio*, auraient leurs pendants au début, le texte pourrait être arrangé comme:

[*L. SEPTIMIO AVG. LI*]B. FELICI
[*PROC. DIOECESIS LE*]PTITANAE
[*SEPTIMIA AVG. LI*]B. PRETIOSA
[*CONIVGI CARI*]SSIMO FEC.

Il semble qu'il n'y a pas suffisamment d'espace pour loger l'invocation aux Dieux Mânes dans l'*incipit* de l'inscription. Quant à l'indication de l'âge, elle serait gravée au début de la ligne 3, juste avant le nom de la dédicante, ou faisant complètement défaut.[31] Il doit s'agir ainsi d'une dédicace funéraire par laquelle l'affranchie impériale *[Septimia?] Pretiosa* a voulu perpétuer le souvenir de son époux(?) *L. Septimius(?) Felix* l'affranchi impérial, *procurator dioecesis Leptitanae*. Plus important, c'est leur qualité d'affranchis impériaux et la fonction remplie par le défunt, *procurator dioecesis Leptitanae*, que *Septimia(?) Pretiosa*, commanditaire de la plaque funéraire, a voulu mettre en valeur. Pour tout ceci, nous proposons de restituer l'intégralité du texte comme:

> *[L(ucio) Septimio?], Aug(usti) li]b(erto), Felici,/ [proc(uratori) regionis vel dioecesis Le]ptitanae, / [Septimia(?), Aug(usti) li]b(erta), Pretiosa/ [coniugi(?) ca?]rissimo fec(it).*
>
> A *Lucius Septimius*(?) *Felix*, affranchi impérial, procurateur de la circonscription domaniale de *Leptiminus*. *Septimia*(?) *Pretiosa*, affranchie impériale, a fait (ceci) à son époux très cher.

Conclusion

En dépit du caractère conjectural de certaines conclusions, on a pour la première fois la mention explicite à *Leptiminus* même du nom de la circonscription du *patrimonium* auquel elle a donné son nom: *dioecesis / regio leptitana.* Si la datation que nous venons de proposer est assurée, cette inscription serait en conséquence postérieure à la transformation du service établi à *Leptiminus* en une procuratelle équestre. *Felix*, l'affranchi impérial, serait dans ce cas l'adjoint d'un procurateur de rang équestre dans le cadre de la collégialité inégale ou ce que Pflaum et Christol préfèrent

---

27 Belkahia Karoui 2009, 332, n° 46.

28 *CIL* VI, 8542; *CIL* VI, 15110; *CIL* VI, 15235; *CIL* VI, 18235; *CIL* VI, 18432; *CIL* VIII, 12656 = *IlTun*. 898; *CIL* VIII, 12736; *CIL* IX, 274; *CIL* X, 1311; *AE* 1903, 338; *CIL* XIV, 2469; *AE* 1985, 199.

29 *CIL* VI, 8737; *CIL* XI, 1222 = *ILS* 1554 = *AE* 1988, 569.

30 *CIL* VI, 7327; *CIL* VI, 7458; *CIL* VIII, 12937; *CIL* VIII, 12939; *AE* 1949, 69; *AE* 1973, 224 = *AE* 2003, 485; *AE* 1980, 967.

31 A titre d'exemple, une épitaphe latine païenne gravée sur une plaque opisthographe découverte à Sousse, commémorative de la mémoire d'une certaine *Pompeia Crescentia*, ne comporte pas les formules funéraires introductive et conclusive ni des précisions sur l'âge de la défunte. Cf. Aounallah *et al.* 2019, 26-27, n° 6, OA (= *AE* 2019, 1845 b).

qualifier de "pseudo-collégialité".[32]

APPENDICE 1

LE DOSSIER EPIGRAPHIQUE DU PERSONNEL DE LA *REGIO/DIOCESIS LEPTITANA*

Fig. 15.4. Fragment inférieur de l'hommage rendu à M. Clodianus, e. u. par les *Sabrathenses* (L. Naddari).

Figs. 15.2-15.3. Frgaments de l'hommage rendu à M. Aemilius Clodianus, e. u., par les *Oeenses* (L. Naddari).

A. Les procurateurs de rang équestre

1. *CIL* VIII, 16542 = *IlAlg*. I, 3063 (*Theveste*).
Base: 130 x 58 cm. (fig. 15.2)
M(arco) Aemilio / C[lodiano], / [e(gregio) u(iro), proc(uratori) Augg(ustorum) nn(ostrorum)] / [pat]rimonii / reg(ionis) Leptiminensis, / [item priuatae] / reg(ionis) Tripolitanae, / ob singularem eius / innocentiam. / Oeenses / publice.
211-212 ou 246-249 ou 250-251.

2. *CIL* VIII, 16543 = *ILS* 1439 = *IlAlg*. I, 3062 (*Theveste*).
Base brisée en deux morceaux: 130 x 58 cm (figs. 15.3-15.4)
M(arco) Aemilio / Clodiano, / e(gregio) v(iro), proc(uratori) Aug[g(ustorum) n]n(ostrorum)/ patrimonii / reg(ionis) Leptiminensis, / item priuatae / reg(ionis) Tripolitanae, / ob insignem eius / [innoce]nti[am]. / Sabrathenses / publice.
211-212 ou 246-249 ou 250-251.

3. *CIL* VIII, 11105 = *ILPB* 96 = *IlTun*. 128 (Hr. Ksibat, environs de *Thysdrus*).
Base en marbre gris brisée en haut, retaillé tardivement pour servir de console: 67 x 52 cm.
[M(arco) Aemilio Clodiano, e(gregio) u(iro)(?), proc(uratori)] patrimoni(i) per / regionem Leptita/nam, proc(uratori) ration(is) / privatae per reg(ionem) / Tripolitanam, / omnium virtutum / [et t]otius iustitia[e] / viro, / [prae]posito incompar[abili], / [lib]erti et famil[ia] / Caesar(um) n[[n(ostrorum)]].
Un peu plus tard par rapport aux dates proposées pour les hommages rendus en l'honneur du même procurateur à *Theveste*.

4. *AE* 1963, 64 (Touza, à 6 km au sud-ouest de Lamta)
M(arco) Aemili[o Clodiano?] / e(gregio) u(iro) / proc(uratori) Augu[sti vel -storum) ad vectigal XX] / her(editatium) Umbri[ae et Tusciae, adiutori ad Pi]cen(i) proc(uratori) [---].
Antérieure aux dates précédentes.
l. 5: au lieu de *CEN*, Pflaum, pour une raison qui nous échappe, préfère lire *CENS*, ce qui lui a permis de restituer la fin de la l.4 et le début de la l.5 comme suit: *[adiutori ad]/ cens(us)*.
Pour lui, "l'interprétation de ce fragment soulève de grandes difficultés, puisque la majeure partie de la pierre

32 Pflaum 1974, 65-66; Kolendo 1968, 321; Christol 2018, 57-71.

mutilée à droite et en bas manque". Pflaum rappelle que L. Foucher, l'inventeur de la pierre, propose d'identifier le notable honoré en raison de ses deux premiers noms (*M. Aemilius [---]*) avec *M. Aemilius Clodianus* déjà connu par deux inscriptions de *Theveste* et très probablement par l'inscription de Hr. Ksibat, près de *Thysdrus*. Si c'est vraiment ainsi, nous serions, aux dires de H.-G. Pflaum, "en présence du début de sa carrière".[33] Toutefois, en dépit de l'hésitation légitime de Pflaum de prendre l'un pour l'autre, en raison du caractère commun des deux premiers éléments de son nom (*M. Aemilius*) dans le tableau onomastique romain, il est tout à fait possible de retenir la proposition de Foucher. Le lieu de découverte, Touza, situé à quelques 7 km au sud-ouest du site de *Leptiminus*, et non point à 15 km, comme c'est mentionné par Pflaum, appuie un tel raisonnement. D'ailleurs, une autre inscription mentionnant un autre notable de *Leptiminus* a été récemment mise au jour dans cette même direction, à 1 km au nord-est de Touza.[34]

5. *IlAlg*. I, 2035 = *AE* 1907, 238 = 1959, 72 (*Madauros*).
Table brisée en haut à droite: h. 98 cm.
D[e Va]lentiorum familia. // Aedem Co[ncordiae, quam Iulius] / Vitalis libe[ralitate sue promiserat], / T(itus) Iulius Sabin[us Victorianus v(i)r e(gregius), fl(amen) p(er)p(etuus),] / procurato[r Aug(usti) patrimoni(i) reg(ionis)] / Leptiminen[sis, procurator priuat(ae)] / tractus Biz[aceni], / ex (sestertium) quad[raginta m(ilibus) n(ummum) ---] / dedicante [---] / legato Num[idiae ---].
Vers 270 apr. J.-C.

6. *ILAlg*. I, 2118 = *AE* 1920, 17 = *AE* 1959, 72 (*Madauros*).
Base brisée en bas: l. 56 cm.
[T(ito) Iulio, Sabino / Victoriano, eq(uiti) R(omano), / fl(amini) p(er)p(etuo), centenario, / viro gloriosae / innocentiae, pro/batae fidei, / Q(uintus) Calpurnius Honoratus, fl(amen) p(er)p(etuus), / [. Flaui[us] Victorianus, / [. F]laviu[s ---] ianus, fl(amen) p(er)p(etuus), / [.] Iuli[us Ve]nustus, / [.] Cornel(ius) Salvius Cha[e]r[as], / [p]arentes laudabil[i] / [---a] vo et [avunculo---].
Vers 270 apr. J.-C.

7. *IRT* 97 = *AE* 1955, 226 (*Sabratha*).
Fragment d'une plaque en marbre: 48 x 60 cm.
[---] / Pap(iria) Vic[---] / proc(uratori) Aug[(usti) ---] / duci per [limitem Tri]/politanum pr[oc(uratori) regio]/[ni]s Lepthimi[nensis] / [---]ius V[---].
238-268 apr. J.-C.

8. *AE*, 2004, 1484 (Pergé, en Lycie-Pamphylie).
Base en calcaire: 157 x 62 x 54 cm.
Τι(βέριον) Κλ(αύδιον), Τι(βερίου) Κλ(αυδίου) Ἡρα̣κλᾶ[τος] / ἐπιτρόπου δουκηνα[ρίου] / υἱὸν, Κυρείνα Πλωτεῖνο[ν], / ἱππικαῖς στρατείαις κε[κοσ]/μημένον ὑπὸ τοῦ θειοτάτ̣ο̣[υ] / Αὐτοκράτορος Καίσαρος Ἀν/τωνείνου, ἐ[πί]τροπον ἐπαρ/χείας Ναρβωννησίας καὶ θα/λασσίων καὶ Λιγυρίας, ἐπίτρ[ο]/πον Ἄφρικος διοικήσεως / Λεπτειτάνης, ἐπίτροπον / ἐπαρχειῶν Παμφυλίας καὶ / Λυκίας, ἐπίτροπον Κιλικίας / ἀποδεδειγμένον, / Τίτος Αὐρήλιος Φλόριος.
213-214 apr. J.-C.

B. Les procurateurs de rang affranchi

9. *IlTun.* 142 = *AE* 1938, 41 = *IlPB* 97 (*Leptiminus*).
Plaque en marbre rose: 24.5 x 54 x 2 cm.
Dis Manibus. / Anthia, Metrae, Aug(usti) proc(uratoris) liber/ta, vixit annis XXXII. H(ic) s(ita) e(st). / Onesimus, Metrae Aug(usti) proc(uratoris) lib(ertus),/ coniugi piissimae fecit.
Début IIe s. apr. J.-C.; pas antérieurement à l'époque d'Hadrien selon L. Poinssot.[35]
Pour L. Poinssot,[36] suivi par M. Christol,[37] *Metras*, tout comme *M. Aurellius Inventus*, connu par une inscription de *Sufetula*, est à classer parmi les *procuratores dioecesis Leptitanae*.

10. *IlAfr*. 135 = *ILS* 9026 = *AE* 1908, 158 (*Sufetula*).
Base: 115 x 50 cm.
D(is) M(anibus) s(acrum) / M(arcus) Aurel/lius Aug(usti) / lib(ertus) Inven/tus proc(urator) / diocoesis / Leptitanae. / H(ic) s(itus) e(st).

---

33 Pflaum 1960-61, 996; id. 1982, 72, n° 282 bis.
34 Aounallah 2022, 21-23.
35 Poinssot 1938-40, 60.
36 Poinssot 1938-40, 57 et 60.
37 Christol 2006, 241.

Fin IIème s.–début IIIème s. Le procurateur en question est un affranchi de Marc Aurèle ou de Commode.

C. Les affranchis à *Leptiminus*

11. *CIL* VIII, 11115 (*Leptiminus*).
Base: H. 160 cm.
Simplici / L(ucio) Septimi[o] / Malchio / Fortun[a]/to, eq(uiti) R(omano), / flamini Au[g(ustorum)], / domo Ro[ma], / Felix e[t] / Maxim[us] / Augg(ustorum) lib[er]t[i] / patrui.
198-211 ou 220-240 apr. J.-C.[38]

Fig. 15.5. Epitaphe de *Felicitas*, esclave de deux Augustes, épouse de *Faustus* (EDCS-10300139).

Fig. 15.6. Epitaphe de *Philinus*, esclave impérial (S. Aounallah).

D. Les esclaves de la *familia Caesaris* à *Leptiminus*

12. *IlAfr*. 53 = *AE* 1913, 28 = *AE* 1914, 228 = *AE* 2006, 1671 (*Leptiminus*).[39]
Plaque en marbre: 27 x 34 cm. (fig. 15.5)
Diis Manib(us). / Felicitati Augg(ustorum) nn(ostrorum) ser(vae), / Marciae nepos (sic), *u(ixit) a(nnos) XXX, / Faustus maritus fecit. / H(ic) s(ita) e(st).*
Deuxième moitié du IIème s. apr. J.-C.

13. *IlAfr*. 54 = *AE* 1914, 230 = *AE* 2006, 1671[40] (Hr. Methkal, près de Bou Hjar, env. de *Leptiminus*).
Plaque en marbre: 15 x 34 cm. (fig. 15.6)
Dis Manib(us). / Philinus, Caesaris n(ostri) ser(vus), / vix(it) ann(os) XXXV. H(ic) s(itus) e(st)./ Macrina uxor uiro piissimo / fecit.
Première moitié du IIème s. apr. J.-C.

E. Milites de la *cohors I urbana* à *Leptiminus*, liés probablement à la circonscription *leptitana*

14. *IlTun*. 143 (*Leptiminus*).
Plaque en marbre brisée: 14 x 19 cm.
[---] mil(es) coh(ortis) I ur]b(anae), |(centuria) Vesini, / [--- vixit] a(nnos) XXV / [---]NS filio piissimo.
Première moitié du IIème–IIIème s. apr. J.-C.

15. *IlTun*. 144 (*Leptiminus*).
Plaque en marbre: 25 x 18 cm.
[Di(i)]s Man(ibus) [sacr(um)]. / [---]ia Tert[ulla? vixit] / annis XXX C(aius) F[--- Satu]/rninus, mil(es) c[oh(ortis) I urb(anae)], / uxori piissim[ae fecit]. / H(ic) s(ita) [e(st)].
Première moitié du IIème s. apr. J.-C.

16. *IlAfr*. 52 = *AE* 1913, 27 = *AE* 1914, 229 = *AE* 2006, 1671[41] (*Leptiminus*).
Plaque en marbre: 17 x 34 (fig. 15.7).
D(iis) M(anibus) s(acrum). / Q(uintus) Valerius, Q(uinti) fil(ius), / Gal(eria tribu), Hostilian(us), Lun(a), / mil(es)

---

38 La deuxième datation est une proposition de M. Christol (2008, 2064-65).
39 Aounallah, Benzina Ben Abdallah et Hurlet 2006, 1890-91, n° 7.
40 Ibid. 1891-92, n° 8.
41 Ibid. 1893-94, n° 9.

coh(ortis) I urb(anae), pius / vixit ann(os) XXX, mil(itavit) / an(nos) XI, h(eres) f(aciendum) c(urauit). H(ic) s(itus) e(st).
Fin Ier–IIème s. apr. J.-C.

Fig. 15.7. Epitaphe de *Q. Valerius Hastilianus* (S. Aounallah).

APPENDICE 2

LA PROCURATELLE DE LEPTIMINUS: PROCURATEURS EQUESTRES,
AFFRANCHIS ET ESCLAVES IMPERIAUX ET *MILITES* DE LA *COHORS I URBANA*

	Nom	*Statut*	*Nomenclature*	*Date*	*Référence, lieu de découverte*
			A. Procurateurs de rang équestre		
1	*M. Aemilius Clodianus*	*e. v.*	*Proc. Augg. nn. patrimonii reg. Leptiminensis*	211-212 ou 246-249 ou 250-251.	*CIL* VIII, 16542 = *CIL* VIII, 16543 = *ILS* 1439 = *IlAlg*. I, 3062 (*Theveste*)
					CIL VIII, 16542b = *CIL* VIII, 16543b = *IlAlg*. I, 3063 = Pflaum n° 302 (*Theveste*)
				un peu plus tard par rapport aux hommages rendus à *Theveste*.	*CIL* VIII, 11105 = *ILPB* 96 = *IlTun*. 128 (Hr. Ksibat, env. de *Thysdrus*)
			Proc. Augu[sti vel -storum) ad vectigal XX] her. Vmbri[ae et Tusciae, adiutori ad Pi]cen(i), proc. [---]	Antérieure aux dates précédentes	*AE* 1963, 64 (Touza)
2	*T. Iulius Sabinus Victorianus*	*v. e.*	*Proc. Aug. patrimoni reg. Leptiminensis*	Vers 270.	*IlAlg*. I, 2035 = *AE* 1907, 238 = 1959, 72 (*Madauros*) = Pflaum n° 245 a.
		eq. r., centenarius	-		*ILAlg*. I, 2118 = *AE* 1920, 17 = *AE* 1959, 72 (*Madauros*) Pflaum n° 245 a.
3	*[---] Pap. Vic[---]*	*e. v.*	*Proc. regionis Lepthimi[nensis]*	238-268.	*IRT* 97 = *AE* 1955, 226 (*Sabratha*) = Pflaum n° 339 bis.
4	*Tib. Claudius Plotinus*	*e. v.*	*Proc. Africae regionis Leptitanae*	213-214.	*AE* 2004, 1484 (Pergè, en Lycie Pamphylie)
			B. Les procurateurs de rang affranchi		
5	*Metras*	*Aug. lib.*	*Proc.*	Début IIème s. apr. J.-C.; pas antérieurement à l'époque d'Hadrien selon Poinssot.[1] IIème ou début IIIème s. selon Christol.[2]	*IlTun*. 142 = *AE* 1938, 41 = *IlPB* 97 (*Leptiminus*)

	Nom	*Statut*	*Nomenclature*	*Date*	*Référence, lieu de découverte*
6	*M. Aurellius Inventus*	*Aug. lib.*	*Proc. dioecesis Leptitanae*	Fin IIème ou début IIIème s.	*IlAfr*. 135 = *ILS* 9026 = *AE* 1908, 158 (*Sufetula*)
C. Les affranchis des procurateurs affranchis					
7	*Anthia*	*Metrae Aug. proc. libe(erta).*	-	Début IIème s.; pas antérieurement à l'époque d'Hadrien.[3]	*IlTun*. 142 = *AE* 1938, 41 = *IlPB* 97 (*Leptiminus*)
8	*Onesimus*	*Metrae Aug. proc. lib(ertus).*	-	"	
Les affranchis (sans précision de fonction)					
9	*(Septimius?) Felix*	*Augg. lib.*	-	198-211 ou 220-240[4]	*CIL* VIII, 11115 (*Leptiminus*)
10	*(Septimius?) Maximus*	*Augg. lib.*	-		
Les esclaves					
11	*Felicitas, Marciae nepos*	*Augg. nn. serva*	-	Première moitié du IIème s.	*IlAfr*. 53 = *AE* 1913, 28 = *AE* 1914, 228 = *AE* 2006, 1671 (*Leptiminus*)
12	*Faustus* (époux de la précédente)	*Augg. nn. servus (?)*	-		
13	*Philinus*	*Caesaris n. ser*	-	Première moitié du IIème s.	*IlAfr*. 54 = *AE* 1914, 230 = *AE* 2006, 1671 (Hr. Methkal, près de Bou Hjar, env. de *Leptiminus*)
14	*Macrina* (épouse du précédent)	*Caesaris n. ser (?)*	-		
Milites* de la *cohors I urbana* à *Leptiminus*, liés probablement à la circonscription *Leptitana					
15	*C. F[--- Satu]rninus*	-	*Mil. Coh. I urb.*	Première moitié du IIème s.	*IlTun*. 144 (*Leptiminus*)
16	*Q. Valerius, Q. fil(ius), Gal., Hostilianus, Luna,*	-	*Mil. Coh. I urb.*	Fin Ier–IIème	*IlAfr*. 52 = *AE* 1913, 27 = *AE* 1914, 229 = *AE* 2006, 1671 (*Leptiminus*)
17	*[---]*	-	*Mil. Coh. I urb. centuria Vesini*	Première moitié du IIème s.–IIIème s.	*IlTun*. 143 (*Leptiminus*)

1 Poinssot 1938-40, 60.
2 Christol 2009, 111.
3 Poinssot 1938-40, 60.
4 La deuxième datation est une proposition de M. Christol (2008, 2064-65).

Remerciements

Ce texte a bien profité des remarques de M. Xavier Dupuis: qu'il trouve ici l'expression de nos remerciements les plus sincères. Que MM. Samir Aounallah et Mongi Khedher pour les figures 15.1, 15.6 et 15.7 trouvent ici l'expression de nos remerciements les meilleurs.

Université de Tunis (L.N.), Institut National du Patrimoine, Tunis (N.B.L.)